

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 2 (1883)
Heft: 7

Artikel: Description
Autor: Henseler, Ant.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170513>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

époque faire remonter l'usage de frapper ces médailles ou écus des tirs ?

Je crois que les plus anciens pour notre pays sont ceux des *Exercices de l'Arquebuse et de la Carabine de Genève*. Blavignac, dans son *Armorial genevois*, p. 158, mentionne comme la plus ancienne une *médaille* d'or portant le millésime M. DC. XXXII.

Comme *monnaie*, c'est encore, à mon avis, la même Société qui a frappé la première, c'est-à-dire le *Mousqueton* de 1657.

Ces mousquetons, dont suit la description, n'étaient autres que des quarts d'écu ou des médailles-monnaies valant 24 sols. On les qualifiait quelquefois aussi de *testons* ou *testons blancs*.

DESCRIPTION.

Droit. En cercle, la légende : . PRO CH — RISTO . ET — PATRIA . entourée extérieurement d'un grènetis. Dans le champ, entourée d'un double cercle, l'aigle double éployée, sommée de la couronne impériale et tenant dans ses serres un mousquet. La couronne ainsi que le mousquet coupent la légende, ce dernier aux points indiqués dans la citation ci-dessus par les deux —.

Revers. En cercle, la légende : * GENEVA * CIVITAS * 1657 * également entourée intérieurement d'un grènetis ; dans le champ, l'aigle coupée, surmontée de la couronne impériale et la clef ; au dessus, un soleil à 4 rais et 4 flammes, au milieu duquel un petit cercle.

Diamètre 29 millimètres, poids 5,4 grammes.

Blavignac ajoute, page 20, note 3, que « suivant un renseignement dont on ne peut garantir l'authenticité, des *écus* et » *demi-écus* auraient été frappés à la même date avec une empreinte semblable. » Je n'ai jamais vu une pièce de ce genre.

Ces mousquetons sont aujourd'hui assez rares et très recherchés des amateurs.

En 1822, après que plusieurs autres sociétés *fédérales* eurent pris naissance, M. Schmidt-Guiot, dans un grand tir cantonal argovien, émit l'idée de fonder également une *Société fédérale de tireurs*, et l'année suivante celle-ci fut définitivement reconnue.

Le premier tir fédéral eut lieu à Aarau du 7 au 12 Juin 1824.

Je ne puis entrer ici dans aucun détail sur cette fête ; je ne ferais du reste que transcrire M. A. Feierabend, que chacun peut consulter à son gré et qui n'a pas besoin d'être recommandé aux lecteurs du *Bulletin*.

Le deuxième tir fédéral eut lieu à Bâle du 14 au 20 Mai 1827. Pour ces deux tirs, nous ne trouvons aucune médaille ni écu. La même année, par contre, eut lieu à Zoug un tir *intercantonal*,

auquel prirent part les cantons de *Zoug, Zurich, Lucerne, Uri, Schwitz* et *Unterwalden*, et pour lequel on fit frapper un écu-médaille, qui est certes l'un des plus beaux de la collection entière. En voici la description :

Le *droit* est une allégorie. Deux femmes assises, l'une la *Justice*, facile à reconnaître à ses attributs, serre la main droite de l'autre, la *Minerve helvétique*. Cette dernière tient de sa main gauche un faisceau de licteur, surmonté d'une toque à plumes ; à ses côtés un bouclier.

A l'arrière-plan un socle supportant la *Victoire*, qui tient de la main droite une palme et de la gauche une couronne. Devant et derrière elle deux casques.

Le socle est rond et accosté de huit drapeaux, ce qui pourrait aisément laisser croire que deux cantons autres que ceux que je viens de mentionner auraient pris part à ce tir. On remarque aussi, sur la partie de socle qui se présente à vue, l'écusson de *Zoug*, sur lequel passe une guirlande de feuilles de chêne ; à droite, l'écusson de *Zurich* ; à gauche, celui de *Lucerne* ; au-dessous, de droite à gauche, ceux d'*Uri, Schwyz* et *Unterwald*. En admettant que le nombre des cantons qui prirent part à ce tir corresponde à celui des drapeaux, deux autres écussons seraient figurés sur les côtés du socle qui, étant rond, ne pouvait les montrer tous à la fois.

La *Justice* repose son pied gauche sur un marchepied au-dessous duquel se trouve, mais *presque imperceptible*, le millésime 1827. La légende qui entoure l'allégorie porte : SCHÜTZENGESELLSCH. DER STADT ZUG.

Le *Revers* montre une vue de la ville de Zoug et du lac avec fond de montagnes. Au haut et dans les nuages le mot TUGIUM. La tranche est unie.

Cette pièce, d'un travail assez bien réussi, est de *C. Brupacher*, dont la signature (*Br.*) se trouve sur une pierre, au revers, et sur la base du socle (*C. B.*), à l'avant, derrière la *Justice*.

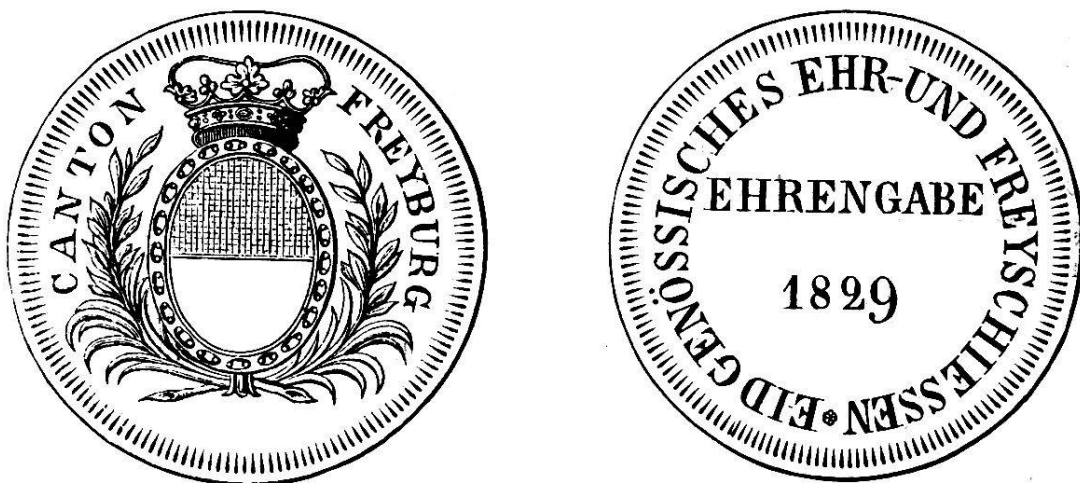
On n'y lit aucune indication de valeur, mais elle a le poids des thaler de Zurich, de Bâle, etc., et une valeur intrinsèque de fr. 5»75.

Le troisième tir fédéral eut lieu à Genève du 16 au 21 Juin 1828, mais je ne connais également aucun souvenir numismatique de cette fête.

En 1829, c'était Fribourg qui recevait dans ses murs les tireurs confédérés pour la quatrième jôûte fédérale.

J'ai eu le plaisir de tenir dernièrement une des quatre *ra-rissimes* médailles d'or que le Comité fit frapper comme prix d'honneur pour chacune des bonnes cibles et valant *cent francs fédéraux*.

La gravure ci-dessous, qui est très exacte, me dispense de toute autre description.



Le cinquième tir échet à Berne et fut célébré du 12 au 17 Juillet 1830.

Berne fut plus modeste que Fribourg et se contenta d'une petite médaille, devenue aujourd'hui assez rare, montrant au *Droit* : ALLE NACH EINEM ZIELE. Au premier plan, faisceau de licteur surmonté du drapeau fédéral entouré de carabines en pyramide ; au pied du groupe quelques balles, un maillet et une poire à poudre. Dans le lointain, fond de verdure et de montagnes.

Revers. En cercle : * Z. ANDENKEN A. D. EIDSG. FREYSCHIESSEN IN BERN V. 12-17 IUL. 1830. Dans le champ, une couronne de chêne, à l'intérieur de laquelle est inscrite, en deux lignes horizontales, la devise : IMMER || BEREIT. Diamètre 28 millimètres, poids 10 grammes.

Des tirs de Lucerne (1 au 7 Juillet 1832) et de Zurich (13 au 19 Juillet 1834), je n'ai jamais vu aucune pièce. Quelques personnes m'ont assuré que, pour le tir de Lausanne (3 au 10 juillet 1836), on aurait refrappé un certain nombre d'écus cantonaux de 1812, mais aucun ouvrage ne relate ce fait.

La même chose s'est dite pour le tir d'Aarau 1824, pour lequel on aurait refrappé des écus cantonaux de 1812. C'est donc sous toute réserve que j'avance ces deux faits.

Du tir de St-Gall (du 1 au 8 juillet 1838), on ne possède qu'un petit jeton de cuivre, fort rare il est vrai, mais qui mérite à peine une description.

Beaucoup de collectionneurs ne le connaissant peut-être pas, je la donnerai cependant.

Droit. Dans un cercle de grènetis, une couronne formée de deux branches de laurier réunies ; entre les deux extrémités du feuillage, soit au haut, une croisette.

Dans le champ, en trois lignes : ST || GALLEN || 1838.

Revers. Egalement dans un cercle de grènetis, la croix fédérale rayonnante.

Diamètre 19 millimètres.

Le dixième tir eut lieu à Soleure du 12 au 19 Juillet 1840. On ne frappa pour ce tir qu'un jeton officiel servant à contrôler les passes et deux petits jetons commémoratifs différent peu l'un de l'autre.

J'ai vu quelques exemplaires en argent de ces derniers.

Dès 1842, pour le tir de Coire (10 au 17 Juillet) commence alors une série d'écus et de médailles commémoratives officiels, qui continue sans interruption jusqu'à ce jour, et dont la frappe est devenue en quelque sorte une obligation pour le Comité de chaque tir.

Il n'en est pas de même pour les jetons officiels qui disparurent dès le tir de Zurich 1872.

Ce que je regrette, c'est que toute cette série d'écus et médailles officiels ne soit pas l'œuvre de graveurs suisses, qui cependant ne manquaient pas à cette époque.

Je répartirai donc, dès 1842, ces souvenirs officiels en trois catégories.

La première comprend ce qu'on était convenu d'appeler les *écus neufs* (Neuthaler).

Ils sont au nombre de deux seulement : Coire 1842 et Glaris (13^{me} tir, du 18 au 25 Juillet) 1847.

Ces écus avaient, on le sait, la valeur de 40 batzen, soit 4 fr. fédéraux, ce qui correspondrait à fr. 5»65 environ de notre monnaie fédérale actuelle.

Il fut frappé 6,000 exemplaires de celui de Coire et 3,200 de celui de Glaris ; les deux coins furent gravés à Munich.

La seconde catégorie est celle des *médailles*.

Le 1^{er} Juillet 1844, en même temps que se célébrait à Bâle le 400^{me} anniversaire de la bataille de St-Jacques, s'ouvrait également dans cette ville le 12^{me} tir fédéral.

Aussi la magnifique médaille officielle, la première de ce genre, dûe au talent d'Ant. Bovy, rappelle-t-elle à la fois ces deux solennités.

Il en existe quelques exemplaires en or, la plus grande partie en argent et une certaine quantité en bronze.

En 1849, la Société fédérale des carabiniers célébrait le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation : le tir eut en conséquence lieu à Aarau (du 1 au 8 Juillet), où s'était constituée la Société. C'était le quatorzième.

La belle médaille de Bâle était préférée de beaucoup aux écus neufs de Coire et de Glaris, ce qui engagea le Comité d'Aarau à imiter le Comité de Bâle.

Ant. Bovy en fut également chargé ; son habileté et son bon goût ne se démentirent point.

Il fut frappé 1200 exemplaires en argent et un certain nombre en bronze.

Le 5 Juillet 1851, la bannière fédérale entra à Genève et, le 7, commençait le 15^{me} tir, qui se terminait le 16 seulement. C'est, de tous les tirs, celui qui nous fournit le plus de souvenirs numismatiques.

Les écus et médailles de Genève sont au nombre de quatre. La médaille officielle, gravée par Dorcière, fut frappée en argent, à la valeur de cinq francs environ, et en bronze. De plus, avec l'autorisation spéciale du Conseil fédéral, on refrappa 1000 exemplaires de la belle pièce de 10 fr. en argent de 1848, gravée par Ant. Bovy, et ne différant de celle-ci que par le millésime.

Xavier Frey (*Münzbuch*, page 479, N° 676) nous apprend de plus qu'on frappa 20,000 pièces de 5 fr., telles que les pièces de 1850 de la Confédération et ne différant également de celles-ci que par le millésime 1851.

Il existe aussi un jeton officiel en *cuiivre*, mais dont j'ai vu des exemplaires en argent.

La plus belle médaille, à mon avis, est celle de Lucerne 1853 dûe à *Frener*. Avec elle se termine la catégorie des médailles proprement dites, remplacées dès lors par des médailles-écus, ayant exactement les mêmes titres et poids que la pièce de cinq francs de la Confédération.

La médaille de Lucerne 1853, rappelant le dévouement et le patriotisme de Winkelried, devient de plus en plus recherchée.

Le sujet comme la délicatesse de la frappe, ajoutés au relief que nous ne pouvons que regretter avec le système actuel, ont contribué pour beaucoup au renom de *Frener*.

Soleure célébrait, du 1 au 8 Juillet 1855, le 17^{me} tir. L'écu officiel est simplement un écu de 5 fr. au type fédéral avec le millésime 1855.

Si ce n'était qu'au lieu d'avoir la tranche cannelée comme ceux-là, celui-ci y laisse voir en creux l'inscription * EIDGEN. FREISCHIESEN * SOLOTHURN 1855 (*sic*), il serait difficile de le distinguer comme tel.

L'écu du tir de Berne (18^{me} tir, du 5 au 15 Juillet 1857) par contre est le premier, depuis celui de 1847, qui montre réellement ce qu'il doit rappeler. Il est de *Korn*; la gravure en est assez bonne, mais le sujet du droit (un ancien arquebusier) n'offre aucun intérêt historique, ce qui eût été facile à trouver cependant dans les annales de la ville fédérale.

J'en dirai autant de l'écu de tir de Zurich 1859 (du 3 au 12 Juillet), dû au même auteur.

Que de sujets historiques auraient pu être rappelés sur cette pièce, au lieu de ce carabinier dont le rôle est plus que muet !

Le 20^{me} tir avait lieu à Stanz, du 30 Juin au 9 Juillet 1861. L'écu, qui fut confié à Ant. Bovy, rappelle le monument de Winkelried, inauguré la même année à Stanz. Le sujet eut pu être plus heureux, puisqu'il est en quelque sorte une répétition de celui de 1853, mais au moins il a une signification autre que les trois qui précèdent et occupera toujours une des premières places, tant au point de vue historique qu'au point de vue d'exécution.

La Chaux-de-Fonds, où se célébrait, du 12 au 21 Juillet 1863, le 21^{me} tir fédéral, aurait pu, me semble-t-il, choisir mieux son sujet.

L'une des faces est de Ant. Bovy, l'autre de Siber : peut-être faut-il attribuer à ce fait le peu de signification de cette pièce, qui du reste est simple et bien gravée.

Deux années plus tard, la bannière fédérale faisait son entrée à Schaffhouse, et c'est du 2 au 12 Juillet 1865 que s'y célébrait le 22^{me} tir fédéral.

Ant. Bovy eut encore la préférence pour l'écu officiel.

Celui-ci rappelle l'histoire de Tell et la célèbre forteresse de Munoth qui jadis protégeait la ville de Schaffhouse.

En 1867, c'était la petite ville de Schwytz qui recevait les Confédérés. Ce 23^{me} tir dura du 10 au 17 Juillet.

Le bel écu officiel, également gravé par Ant. Bovy, rappelle la bataille de Morgarten et, par le fait, un homme célèbre de Schwytz, le chevalier I.-B. Hedlinger, graveur en médailles, dont la médaille précitée servit de modèle à Ant. Bovy.

Cet écu est, sans contredit, un des plus beaux de la collection.

En 1869, pour le 24^{me} tir célébré à Zoug du 11 au 24 Juillet, c'était encore Ant. Bovy qui livrait l'écu officiel. Comme le précédent, il fait honneur au graveur et rappelle le patriote distingué qui, à la bataille d'Arbedo (1422), arrachait à l'ennemi le drapeau de son pays,

Le 25^{me} tir, qui devait avoir lieu en 1871, fut, par suite des tristes événements de 1870-71, renvoyé à l'année suivante.

C'était Zurich qui, pour la seconde fois, recevait la bannière fédérale dans ses murs pour y présider à la grande fête nationale du 14 au 23 Juillet.

L'écu de fête est de *F. Landry*. Il est simple et de bon goût et fait allusion à l'industrie très florissante alors du canton de Zurich.

Le 26^{me} tir, qui devait se célébrer à St-Gall du 19 au 27 Juillet 1874, correspondait au 50^{me} anniversaire de la fondation de la Société fédérale des carabiniers et du premier tir fédéral.

Par le fait, la fête fut des plus fréquentées et, jusqu'à ce jour, c'est celle qui accuse les meilleurs résultats financiers. L'écu de fête, confié à Ant. Bovy, rappelle la prière de Bubenbergr avant la

bataille de Morat. Le sujet est des plus historiques, mais ne saurait s'appliquer au canton de St-Gall. De plus, il est à remarquer que cet écu a été *fort mal frappé*, ce qui le déprécie beaucoup.

L'écu de St-Gall est le dernier dû au burin d'Ant. Bovy, alors âgé de 79 ans et qui rendait le dernier soupir le 18 Sept. 1877.

Dès le tir de Lausanne (16 au 25 Juillet 1876), les écus ont tous été exécutés par notre collègue E. Durussel à Berne.

M. Durussel est un artiste bien apprécié ; ses idées sont souvent très heureuses ; le seul reproche que je me permettrai de lui faire, c'est d'être un peu trop méticuleux, d'entrer dans des détails qui parfois chargent son sujet et lui font perdre de sa grâce et de sa légèreté.

En 1876 on l'a vu, Lausanne recevait, pour la seconde fois, la bannière fédérale à 40 ans d'intervalle.

Parmi les principaux monuments de la capitale vaudoise se rangent certainement la cathédrale et le Grand-Pont ; de nombreuses vignes entourent la ville et sont la richesse du canton entier. Puis le Léman si beau, et ses côteaues, et ses montagnes. Bref, M. Durussel n'a oublié aucun de ces détails et les a reproduit avec beaucoup de talent.

Le 5 Juillet 1879, le canon retentissait à Bâle, le 6 la fusillade commençait ; mais c'était une fusillade paisible, le concours des plus adroits ; le drapeau de 1824 présidait à la fête, qui ne se terminait que le 14.

M. Durussel, pour son écu, avait, comme Bovy en 1844, pris comme sujet historique un jeune porte-épée en costume du XV^e siècle, rappelant les victoires de nos pères sur le territoire bâlois et, pour les préciser davantage, lui faisait s'écrier avec le brave de St-Jacques sur la Birse : *Das Schwert zur Hand, im Herzen Gott. So wird der schweizer nie zur Spott.*

Le basilic, cet animal qui a donné son nom à la ville et qu'une légende raconte avoir hanté ces contrées avant la construction de la ville, était également figuré au revers comme soutien de l'écuson montrant le *Baselstab*, encore un des objets caractéristiques de l'histoire de Bâle.

Grâce à l'initiative et à l'énergie de quelques citoyens dévoués, le tir de 1881 échut à Fribourg, qui, la même année, célébrait avec Soleure le 400^e anniversaire de son entrée dans la Confédération.

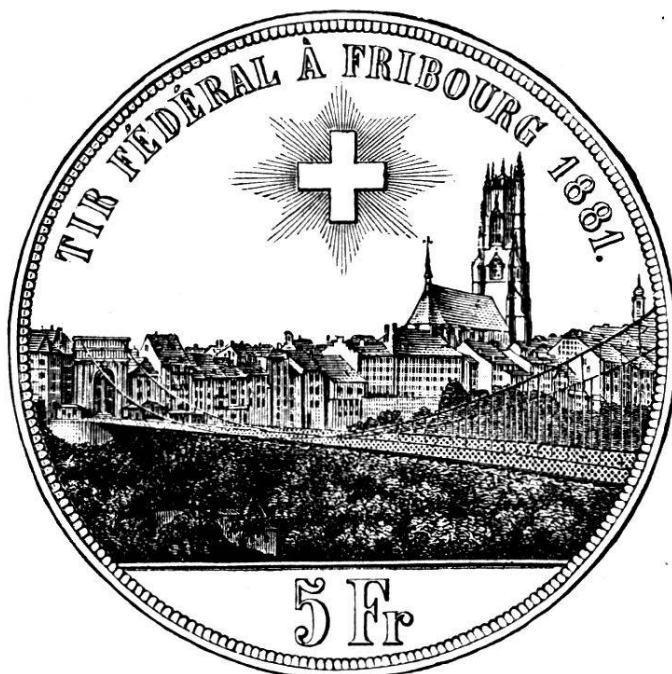
De nombreux projets d'écus avaient été fournis au Comité. M. Durussel réussit à obtenir la préférence par la manière délicate avec laquelle il traita le sujet de l'entrée de Fribourg et Soleure dans la Confédération.

L'écu de Fribourg aurait été fort apprécié par les amateurs si on n'en eut pas frappé une aussi grande quantité (30,000). Ceci

naturellement ne concerne nullement M. Durussel, qui mérite au contraire toutes nos félicitations.



Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire cet écu, afin d'arriver à une juste comparaison entre lui et celui de 1883, que nous figurons également plus loin.



Demain, la bannière fédérale quitte Fribourg pour bien longtemps peut-être ; c'est Lugano qui, pour la première fois, la reçoit ; c'est Lugano qui invite les Confédérés et qui, pendant une semaine, verra successivement flotter dans ses rues les drapeaux des 22 cantons.

Cette bannière va passer les Alpes pour la première fois et rappeler la Mère Patrie à nos Confédérés de la Suisse italienne c'est le sujet du droit de l'écu de M. Durussel.

Droit. En cercle, la légende : LIBERTADE INERME È DE' TIRANNI AGEVOL PREDÀ. L'Helvétia, tenant une épée et son bouclier et couronnée de lauriers, assise sur le Gothard, pose sa main sur un vieillard (*le Tessin*, rivière), qui est également assis sur le Gothard, dont il montre l'entrée du tunnel.

Une locomotive sort de ce dernier.

Le vieillard s'appuie de la main gauche sur un aviron aux armes du canton du Tessin, et a, à ses pieds, une amphore (urne) renversée.

Dans le fond, vue du lac et des montagnes.

A l'exergue : 5 FR. et la signature E. DURUSSEL — BERNE.

Le tout est entouré d'un cercle de grènetis.



Le *revers*, quoique de très bon goût et fort bien travaillé, est un peu chargé.

Revers. Sur une banderolle flottante : TIRO FEDERALE IN LUGANO 1883.

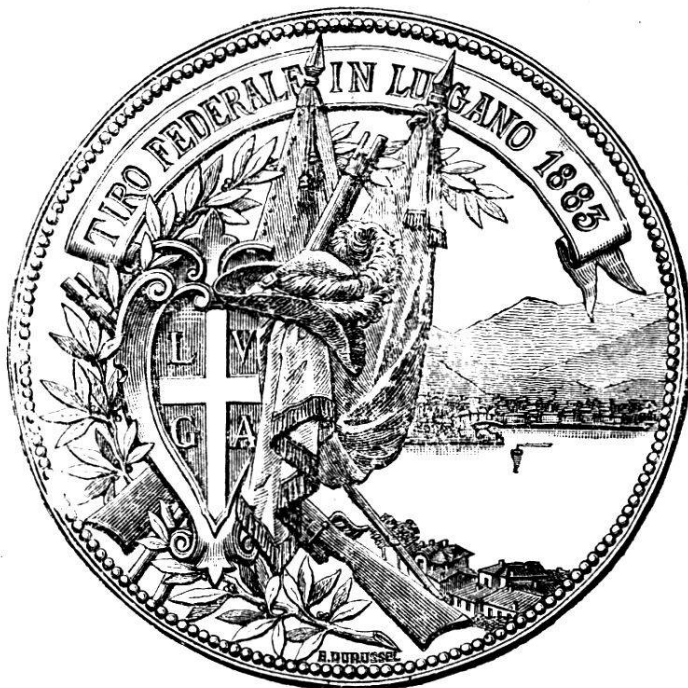
A droite, l'écusson de Lugano, surmonté du chapeau à plumes des bersaglieri et reposant sur une branche de laurier, deux carabines en sautoir et les drapeaux fédéral et cantonal.

A gauche, vue du lac, de la ville et des Alpes.

Au bas, la signature : E. DURUSSEL.

Je ne prétends cependant pas que le travail de notre collègue ne soit pas de bon goût ou négligé, bien au contraire ; mais, si

M. Durussel veut être juste, il conviendra avec nous que le revers eut pu être un peu simplifié.



Ce qui, par contre, nous étonne, c'est que le chiffre des écus n'ait pas été diminué et qu'on en ait frappé autant que pour Fribourg.

Je sais qu'il existe de nombreux collectionneurs, que beaucoup de tireurs tiennent à conserver les écus des tirs auxquels ils assistent, qu'un grand nombre de pièces passent à l'étranger, etc., mais peu importe.

Personne, dit-on, *n'est obligé* d'accepter l'écu de tir en paiement ; si on le fait, c'est de bonne volonté ; c'est pourquoi je ne vois pas pourquoi il en faut un si grand nombre.

Pourquoi ne ferait-on pas, à côté de l'écu officiel qui serait frappé en nombre suffisant cependant, comme à Genève en 1851, des écus de la Confédération au millésime du tir et qui seraient acceptés partout et en tout temps ? Je crois qu'il y aurait bénéfice pour le Comité du tir et avantage pour la Confédération.

Fribourg, 5 Juillet 1883.

ANT. HENSELER.

Les armoiries de l'Alsace et de Dabo.

Dans son très intéressant et instructif article sur les Monnaies de Sogren et de Bergen, M. Le Roy s'occupe incidemment des armoiries de l'Alsace et du comté de Dabo et en donne, sans oser se prononcer, plusieurs descriptions contradictoires, comme s'il y